



Conduite sous l'etat d'un empire alcoolique

Par **everone**, le **28/12/2007** à **11:19**

bonjour,rnje cherche des renseignements, car un ami s'est fait controler il y a quelques jours en etats d'ivresse apres avoir causer un accident (de la casse, pas de bl  ss  s) la police la control   avec plus de 2 grammes d'alcool. c'est la premiere fois que ca lui arrive. que risque t'il ?rnmerci pour vos reponses et bonne fete de fin d'ann  e

Par **jeetendra**, le **29/12/2007**    **14:07**

bonjours, pour information conduire sous l'emprise de l'alcool plus de 2,2 gramme par litre de sang et provoqu   un accident est sanctionn   par, 2 ans de prison, l'annulation du permis, voir une suspension du permis pour 3 ans, 4500 euros d'amende    cause de l'accident, 30000 euros si il y a des victimes, pour la peine finale c'est le juge qui la fixe en fonction des circonstances de l'affaire, bonne f  te, cordialement